



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction des Affaires Culturelles

Affaire suivie par :

Nathalie BYCZ – Directrice de la Médiathèque

Tél. : 03 21 13 82 50

Nathalie.bycz@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence – atelier de plantation

Madame, Monsieur,

La médiathèque d'Hénin-Beaumont organise le samedi 31 août 2024 une animation tout public autour des plantations à réaliser en automne en vue du printemps suivant.

La municipalité recherche un organisme spécialisé dans l'organisation d'événements autour de cette thématique. L'objectif est de savoir reconnaître, choisir, reproduire les plantes, en apprenant les techniques correctes de plantation et de soin, à travers des fiches pédagogiques et la manipulation directe de graines, plantes, boutures, sols, etcetera. Un minimum de trois espèces issues de l'agriculture responsable est souhaité.

Les participants seront encouragés à emporter, à la fin de l'atelier, un pot ou plaque de culture pour appliquer chez eux ce qu'ils auront appris. Ce matériel devra être fourni par le prestataire. L'atelier aura lieu le samedi après-midi de 14h30 à 17h30 à la Médiathèque Municipale, 245, rue de l'Abbaye à Hénin-Beaumont.

Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la municipalité d'Hénin-Beaumont a créé un dossier de candidature en application de l'article L. 2123-1 du Code de la commande Publique. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 40 % sur les diplômes et titre professionnels des prestataires
- 25 % sur la prestation d'événements autour du monde du jardinage et/ou de l'agriculture, pour un public professionnel ou pas
- 25 % sur le montant de la prestation
- 10 % sur la variété et la qualité des espèces présentées

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner le descriptif de votre prestation et les références de votre organisme (lieux et dates des prestations antérieures).

...



Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement
3. Eventuellement de photographies significatives ou liens vidéo présentant vos prestations et/ou vos lieux de travail

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le 15 août 2024 14h00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT
(La date et heure de réception du pli feront foi)

Les dossiers peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante :
alessandro.barile@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

